

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAVITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Février 1876.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Elections à la Chambre des députés.

Candidat :

HENRI DELAVAU.

DÉPUTÉ SORTANT.

A MM. les Électeurs de l'arrondissement de Saumur.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

En 1871, élu député par plus de cent mille suffrages, j'espérais, comme vous, le salut de la France d'un gouvernement qui nous eût donné la sécurité à l'intérieur, des alliances à l'étranger et de meilleures conditions de paix.

Aujourd'hui, sous une Constitution qui se donne à titre d'essai et fixe elle-même l'époque de sa révision, qui donc peut refuser son respect à la loi et son concours au pays ?

Si vous avez toujours confiance en moi, je continuerai à défendre la religion, la famille, la propriété, bases de l'ordre social, et à fortifier, en des mains loyales et fermes, l'autorité qui seule assure la liberté des honnêtes gens.

L'avenir est encore plein d'inquiétudes ; unissons nos efforts afin que la France puisse développer, dans le calme et la paix, ses forces et ses richesses, sous un gouvernement respecté.

Honoré d'un nouveau mandat, je soutiendrais donc résolument la politique du Maréchal, dont le programme conciliant et conservateur doit rallier tous ceux qui aiment sincèrement leur pays.

Né au milieu de vous, ai-je besoin d'ajouter que tous les intérêts de notre arrondissement me sont chers et que je serai toujours prêt à les soutenir.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mon entier dévouement.

H. DELAVAU.

Député sortant.

Chronique générale.

M. le marquis de Franclieu, député sortant et sénateur élu, a communiqué aux journaux de Paris la lettre suivante, qu'il vient d'adresser à M. le ministre des affaires étrangères :

« Monsieur le ministre,

Les journaux nous apprennent qu'un corps de l'armée alphonstiste a stationné sur le territoire français et que des munitions de guerre, escortées publiquement par des Espagnols, ont passé par Saint-Jean-de-Luz pour aller ravitailler les belligérants.

Une pareille violation du droit des gens et du devoir des neutres n'a pu avoir lieu impunément sans votre concours.

Ministre responsable, vous n'avez pas le droit d'engager ainsi la dignité, l'indépendance et les vrais intérêts de notre pays en l'absence de l'Assemblée nationale et au mépris de la promesse de M. le Président de la République de ne plus permettre une intervention de cette nature.

Aussitôt après la réunion et la constitution des nouvelles Assemblées, je vous demanderai d'exposer à la tribune du Sénat les raisons qui vous ont déterminé à agir comme vous venez de le faire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le ministre, votre très-humble serviteur.

Marquis de FRANCLIEU.

Lacazère, 9 février 1876.

L'honorable marquis de Franclieu remplit, en élevant la voix pour cette généreuse protestation, un grand devoir de justice et de patriotisme.

M. le duc Decazes est averti du compte qu'il devra rendre d'une politique qui compromet l'honneur et les intérêts de la France. A Dieu ne plaise que nous mettions en cause M. le maréchal de Mac-Mahon, dont la loyale parole demeure pour nous une sûre garantie, mais il importe que le ministre n'en puisse fausser l'application.

On écrit de Vevey sur le lac de Genève que le trop célèbre peintre Courbet est gravement malade.

M. LÉON RENAULT.

A l'occasion de la démission de M. Léon Renault, l'Echo universel publie les renseignements suivants que nous publions à titre d'informations :

« La démission de M. Léon Renault a été donnée mardi soir et acceptée mercredi matin par le maréchal-président, après le conseil auquel assistaient tous les ministres, sauf MM. Léon Say, Decazes et de Meaux.

Si nos renseignements sont exacts, au lendemain de la lettre adressée par M. le sénateur Valentin aux électeurs de Corbeil, pour recommander la candidature de M. le préfet de police, des instances auraient été faites auprès de M. Léon Renault pour l'amener à protester contre le patronage d'un homme qui, bien qu'ayant domplé à la Guillotière l'émeute des communalistes lyonnais, était considéré dans les sphères gouvernementales comme appartenant au parti radical.

On a même parlé d'une démarche faite auprès du maréchal-président par des officiers généraux, qui auraient cru devoir invoquer contre l'honorable M. Valentin ses antécédents de 1848, en le représentant comme un perturbateur de la discipline de l'armée.

Nous ignorons jusqu'à quel point ce détail peut être considéré comme exact.

Quoi qu'il en soit, M. Léon Renault, obéissant à un vif désir de conciliation, aurait consenti à adresser aux électeurs de Corbeil une circulaire dans laquelle il aurait de nouveau affirmé ses sentiments conservateurs, qui pourraient être difficilement révoqués en doute.

Mais il semble que le texte de cette lettre n'ait pas paru satisfaisant à M. le vice-président du conseil.

Après y avoir introduit toutes les modifications qu'il jugeait compatibles avec ses opinions et sa dignité d'une part, et d'autre part avec son intention d'éviter à la veille des élections un changement dans le haut personnel administratif, M. Léon Renault n'a pas cru pouvoir aller aussi loin qu'on l'exigeait de lui.

Il a mieux aimé donner sa démission. Le maréchal-président a essayé en quelques paroles très-affectueuses de lui démontrer la nécessité de suivre la voie que lui traçait M. le ministre de l'intérieur, en insistant sur le déplaisir qu'il aurait à se priver du concours d'un auxiliaire aussi précieux.

Quels que fussent ses sentiments de respectueuse déférence à l'égard de M. le duc de Magenta, l'honorable préfet de police a persisté dans sa résolution.

La démission de M. Léon Renault et son acceptation par le maréchal sont donc, à l'heure qu'il est, un fait accompli.

Le préfet est suivi dans sa retraite par son chef de cabinet, M. Georges Patinot, qui s'était créé dans le monde de la politique et du journalisme des relations solides, des affections durables et qui, dans les délicates fonctions dont il était chargé, a montré un tact, une courtoisie et une habileté dignes de tous éloges.

Le chef du secrétariat particulier, M. Bezançon, est également démissionnaire. M. Bezançon, qui appartenait à l'administration depuis onze ans, a cru devoir se retirer en même temps que le fonctionnaire dont il avait été le collaborateur dévoué.

Le service de la sûreté générale, qui, depuis 1873, ressortissait à la préfecture de

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA CONFESION DE GABRIEL.

III. — CHANGEMENT DE DOMICILE.

Ces mots contenus dans l'avis que m'avait laissé Madeleine : « Monsieur est à son bureau, Madame est chez sa dame », me donnèrent à réfléchir ; mais comme je n'aurais pu, en me creusant la tête, en trouver l'explication, que d'ailleurs on ne pouvait manquer de me donner à mon retour, je cessai d'y penser lorsque je fus au bas de l'escalier, et je ne m'attachai plus qu'à bien fixer dans ma mémoire le chemin que j'allais suivre, pour le reconnaître quand l'heure serait venue de rentrer à la maison.

Me voilà parti ; je tourne à droite ; après quelques pas, j'arrive au coin d'une rue et je lis sur la plaque indicatrice : « rue Écuyère. » Cela ne me dit rien ; plus loin, dans la même direction, est

la rue de la Vicomté ; ce nom ne me renseigne pas davantage.

Je poursuis mon excursion en ligne droite, et je me trouve sur un large quai qui borde une imposante rivière, garnie, aussi loin que la vue peut s'étendre, en amont et en aval, de bateaux de pêche et de navires de commerce portant des pavillons de toutes les couleurs.

Je suis évidemment dans un port marchand ; mais lequel ?

Ici, on débarque des animaux ; là, ce sont des ballots de marchandises qu'on embarque ; plus loin, les cabestans enroulent en gémissant leurs câbles, tandis qu'un chant plaintif mesure l'effort des bras vigoureux qui les font tourner ; ailleurs, ce sont les cloches des bateaux à vapeur qui sonnent l'appel de leurs passagers.

C'est partout un encombrement, une fourmilière de travailleurs, au milieu desquels passe et se croise une foule de matelots, de portefaix et de voyageurs également pressés d'arriver à destination.

Le spectacle si nouveau pour moi de cette activité vertigineuse m'intéressa, mais sans me faire complètement oublier que j'étais sorti afin d'apprendre dans quelle partie de la France la ruine de mes parents nous avait conduits.

Ma timidité naturelle ne me permettait pas d'aborder des gens que je voyais si affairés et de les ar-

rêter au passage pour leur adresser cette solite question : — Comment nomme-t-on la ville où nous sommes ?

Cependant, à force de chercher à qui parler, j'avisai un curieux qui, planté droit et immobile sur ses jambes au milieu de la chaussée, paraissait examiner avec satisfaction le prodigieux mouvement du quai. Sa mine avenante m'encouragea : j'allai vers lui ; il eut, en m'écoutant, un bienveillant sourire et me répondit en anglais je ne sais quoi ; puis il tourna les talons.

Afin de ne pas m'exposer de nouveau à une pareille déception, je ne demandai plus qu'au hasard d'une heureuse rencontre de me renseigner.

Le hasard me servit bien. En continuant ma promenade sur le quai, j'arrivai devant une maisonnette située à la descente d'un pont. L'inscription placée sur le frontispice de cette maisonnette en glorifia l'habitant en même temps qu'elle témoignait de la reconnaissance de ses compatriotes.

Je lus : A LOUIS BRUNE, LA VILLE DE ROUEN.

— Je suis à Rouen ! m'écriai-je, sans me douter que quelqu'un était auprès de moi et m'avait entendu.

— Ne le saviez-vous pas ? me dit une voix jeune et vibrante.

Celui qui m'interpellait ainsi accompagna ses paroles d'une vigoureuse tapé sur mon épaule.

Je me retournai, et me trouvai devant une figure de connaissance. Je veux parler du jeune garçon qui était accouru à la fenêtre au cri d'effroi de la fillette, et qui m'avait fait rentrer subitement dans ma chambre en me montrant un poing menaçant.

A part ses façons un peu brutales, je devinai de suite que mon voisin d'en face était ce qu'on appelle une brave nature ; mais c'était surtout un rude questionneur.

— D'où viens-tu ? Que font tes parents ? Quel est leur nom ? Comment te trouves-tu à Rouen sans le savoir ?

Il me fallut répondre sur tout cela ; mais s'il aimait à savoir ce qui regardait les autres, en revanche, il n'était pas nécessaire de le prier longtemps pour lui faire dire ce qui concernait lui-même et les siens.

J'appris donc, sans le lui avoir demandé, qu'il se nommait Justin Chaneux ; qu'il était le fils et l'apprenti d'un maître cordonnier en chambre, auquel la soumission filiale l'avait contraint de succéder dès l'âge de dix-huit ans, bien que sa vocation l'eût poussé à s'enrôler parmi les gens de mer.

Il y avait déjà deux ans que lui et sa sœur cadette étaient complètement orphelins ; ils n'avaient plus d'autres parents que leur grand-mère paternelle. Celle-ci vivait en commun avec ses deux petits-enfants.

police, va rentrer dans les attributions du ministère de l'intérieur.

Le directeur actuel, M. Amable Burin des Rosiers, bien qu'ayant des relations anciennes et excellentes avec M. Buffet, a mieux aimé renoncer à sa situation que de se séparer de l'honorable M. Léon Renault.

Le décret qui fait rentrer la direction de la sûreté générale sous l'autorité immédiate du ministère de l'intérieur diminue singulièrement l'importance considérable qui avait été attribuée, sous M. Léon Renault, à la préfecture de police.

M. Voisin, le successeur de M. Renault, n'est âgé que de 43 ans. Procureur de la République à Melun lors de l'invasion de 1870, il fut accusé par les Prussiens d'entretenir des relations avec le gouvernement français, et, sur ce soupçon, il fut conduit prisonnier en Allemagne.

A son retour, le département de Seine-et-Marne l'envoya à la Chambre, où il siégeait parmi les membres qui font partie du groupe Lavergne. Il était depuis deux ans un des secrétaires de l'Assemblée.

A l'occasion du changement de préfet de police, M. Auguste Roussel s'exprime ainsi :

« Ce qu'on doit louer en tout cas, c'est la décision que montre M. Buffet en cette affaire. Depuis quelque temps, M. Léon Renault, ami de M. Léon Say, semblait avoir pris à tâche, non pas de servir les idées du ministre de l'intérieur, dont il est le subordonné, mais du ministre des finances et des hommes de la gauche, auprès desquels il invoquait récemment en sa faveur le patronage radical de M. Valentin.

Comme on le voit, c'était la répétition du cas de M. Léon Say se faisant porter sur une liste radicale, mais avec cette aggravation que M. Léon Say jouit, dans le ministère, d'une certaine indépendance, tandis que M. Léon Renault donnait ainsi l'exemple d'une indiscipline que le ministre de l'intérieur ne pouvait tolérer. Dans cette situation, M. Léon Renault a-t-il été mis en demeure de désavouer la lettre compromettante de M. Valentin ? Lui a-t-on fait entendre de quelque autre manière qu'il devait opter entre ses fonctions et sa candidature ? Bref, il se retire et non pas bénévolement.

Au cours de la période électorale, cet acte de vigueur du gouvernement serait de nature à lui rendre quelque force s'il ne venait un peu tard, et si l'on n'avait commencé par montrer une faiblesse regrettable vis-à-vis de licences toutes semblables que M. Léon Say a pu se permettre sans ébranler sa situation. Ajoutons que cette mesure resterait sans nul effet si d'autres actes ne venaient confirmer celui-là. Ainsi, pour ne parler que de Paris, il se tient journellement dans les réunions les discours les plus abominables contre tout ce que les candidats sont tenus de respecter, même dans la période électorale. Et nulle part on n'a vu qu'un seul des commissaires présents ait jamais averti aucun des orateurs, lesquels,

bien moins encore, ont été menacés de voir dissoudre les réunions où s'étale ce dévergondage.

Telle était sans doute la consigne donnée à ses agents par M. le préfet de police, reconnaissant ainsi les services que lui promettait, d'autre part, le radicalisme en vue des prochaines élections. Maintenant que M. Buffet a dans les mains cette surveillance, nous comptons qu'il saura s'en servir pour donner d'autres ordres. Il est temps enfin d'empêcher que journellement la religion, ses ministres, les maîtres d'éducation chrétienne soient bafoués, calomniés et désignés aux fureurs de la populace par des forcenés qui ne pensent pas un mot de ce qu'ils disent, mais qui savent très-bien ce qu'ils font. »

MORT DE M. LAURENTIE.

M. Laurentie, le doyen de la presse légitimiste et depuis longtemps le principal rédacteur de l'Union, organe de M. le comte de Chambord, est mort mercredi matin 9 février, à cinq heures, des suites d'une congestion pulmonaire, à l'âge de 83 ans. Ses obsèques ont eu lieu hier vendredi, à midi, à l'église Saint-Sulpice.

M. Laurentie (Pierre-Sébastien) était né à Honga (Gers) le 24 janvier 1793, le jour même de la mort de Louis XVI. Il fut élève, puis professeur à Saint-Sever dans les Landes. En 1814, il faisait une profession de foi royaliste et après les cent jours il était nommé régent de rhétorique. En 1816, il venait à Paris, écrivait dans la Quotidienne et devenait propriétaire pour un tiers de ce journal. En 1817, il était professeur de rhétorique au collège Stanislas, puis professeur d'histoire à l'école polytechnique de 1818 à 1822. En 1823, il était inspecteur général des études sous le ministère de l'abbé de Frayssinous. Après une interruption de quelques années en 1826, il revenait à la Quotidienne dont une part appartenait alors au comte d'Artois. Il fit opposition au ministère Martignac. Cependant, le 29 juillet 1830, il allait aux Tuileries porter des conseils de prudence au ministère Polignac.

Cette démarche faillit même lui coûter la vie, car un instant il fut le point de mire des coups de fusil échangés aux abords des Tuileries. Quelques années après, il quitta la Quotidienne en laissant la direction à M. de Brion, et fonda le Courrier de l'Europe, puis le Renouveau. Ces deux journaux se fondaient ensuite dans la Quotidienne dont M. Laurentie repréna la direction. Bientôt la France et l'Echo français arrivaient également à la Quotidienne qui prenait alors la dénomination d'Union monarchique, puis en 1848 devenait simplement l'Union.

L'Union, qui a paru jeudi encadrée de noir, annonce que M. Poujoulat, le plus ancien compagnon, le témoin autorisé des glorieux combats de M. Laurentie, retracera la grande et noble vie qui vient de s'éteindre.

Toute la presse, à quelque nuance politique qu'elle appartienne, se plaît à rendre hommage à la mémoire de M. Laurentie.

L'Union, avec raison, enregistre ces pré-

cieux témoignages, les plus beaux titres de noblesse conquis par toute une vie de dévouement, de sacrifice et d'honneur.

UN HÉROS SURFAIT.

Il est un personnage de notoriété secondaire qui veut se donner le genre de poser sa candidature dans plusieurs circonscriptions ; c'est le fameux colonel Denfert-Rochereau, dont on se sert toutes les fois qu'on est embarrassé pour trouver un candidat radical, mais qu'il est difficile de prendre au sérieux.

Le seul titre de M. Denfert, personnage absolument nul au point de vue politique, est sa défense de Belfort. Pourquoi donc ne se présente-t-il pas à Belfort ? Mais il paraît que les habitants de cette ville ont vu de trop près le colonel pour accepter la légende qu'il a plu au parti démocratique de faire autour de son nom, et jamais M. Denfert-Rochereau n'oserait solliciter les suffrages des Belfortais, qui n'ont pas oublié que ce guerrier tant vanté de la Défense nationale est resté, durant tout le siège de Belfort, caché dans une casemate très-solide, où il était à l'abri des plus gros projectiles allemands.

On lit dans le Français :

« M. Buffet n'a pas encore pris une résolution définitive pour les nombreuses candidatures qui lui ont été offertes. Toutefois, on peut dès aujourd'hui affirmer qu'il se présente à Commercy, dans la Meuse, et à Castel-Sarrasin, dans Tarn-et-Garonne. On parle aussi de sa candidature dans les arrondissements de Bourges et de Saint-Sever, mais rien n'est décidé. »

Le *Moniteur universel*, avec un détour infiniment ingénieux, prend texte de ces offres multiples et de cette indécision de l'honorable M. Buffet pour diriger contre lui, avec toutes sortes de précautions piquantes et de sous-entendus mordants, ce petit bulletin incisif :

« Les péripéties de la lutte électorale nous amènent aujourd'hui à faire une réflexion. Il s'agit des candidatures multiples. Nous les avons combattues dans le passé, nous les combattons dans le présent, qu'il s'agisse de M. Thiers, de M. Louis Blanc ou de M. Gambetta. La plupart des journaux conservateurs ont fait cause commune avec nous dans cette question, mais nous voyons avec surprise quelques-uns d'entre eux admettre en ce moment une exception en faveur de M. Buffet. L'échec de ce dernier aux élections sénatoriales des Vosges est profondément regrettable. M. Buffet est, à quelque point de vue qu'on se place, un homme considérable, et par sa valeur propre, et par les situations qu'il a remplies. Les électeurs des Vosges auraient donc sagement fait, selon nous, de se dégager de l'esprit de parti et de ses rancunes pour donner un siège à la Chambre haute à l'homme éminent qui a eu l'honneur de les représenter jusqu'ici

avec tant d'éclat et presque sans interruption depuis 1848.

Mais nous ne comprendrions pas que M. Buffet songeât à se relever d'un échec qui n'ôte rien à ses mérites et qui témoigne tout au plus des vicissitudes de l'esprit public, par des candidatures multiples. La politique a ses revers : l'essentiel, pour ceux qui les subissent, est de ne pas les avoir mérités. Du reste, nous devons dire que M. Buffet, vice-président du conseil n'a pas fait connaître jusqu'ici, sauf pour l'arrondissement de Castel-Sarrasin, sa décision au sujet de diverses candidatures qui lui ont été offertes. En quoi il montre infiniment plus de sens politique que les journaux qui lui donnent le conseil de se lancer à corps perdu dans des aventures où le zèle a plus de part que le discernement. D'ailleurs, il n'y a pas trop de candidats constitutionnels en mesure d'affronter la lutte électorale : c'est donc tirer sur ses propres troupes que de maintenir l'incertitude dans plusieurs circonscriptions à la fois au sujet de telle ou telle candidature. »

A propos de la candidature offerte à M. Buffet dans l'arrondissement de Castel-Sarrasin, voici la lettre d'acceptation du vice-président du conseil :

« Messieurs, j'accepte la candidature que vous avez bien voulu m'offrir dans l'arrondissement de Castel-Sarrasin. Le témoignage si spontané de votre confiance est un grand honneur pour moi ; et la conviction que ce témoignage s'adresse moins à une personne qu'au gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon est loin d'en diminuer le prix à mes yeux. Vous avez parmi vous des hommes que leurs mérites et leurs services désignent à vos suffrages : ce sont eux précisément qui ont pris l'initiative de ma candidature. Cette initiative ne permettait aucune hésitation. »

Agreez, etc. BUFFET.

Etranger.

PRUSSE. On mande de Berlin, le 7 février, que le conseil des ministres, sous la présidence de M. Camphausen, a décidé de demander au Landtag l'autorisation d'acheter les chemins de fer prussiens ; on laisserait au gouvernement le soin de conclure le traité qui serait soumis plus tard à la ratification de la Chambre.

On s'entretient à Berlin de l'envoi de quatre vaisseaux de guerre anglais de Bombay en Chine, où l'on redoute de nouvelles complications. [Opinion]

ROME. La santé du cardinal Antonelli a donné ces jours-ci quelques inquiétudes ; Son Excellence souffrait d'une attaque de goutte qui menaçait le cœur. Mais une dépêche de l'A-

Nous causions en marchant ; l'attention que je prêtai complaisamment aux paroles de mon voisin m'avait fait négliger de remarquer le chemin que nous suivions ; j'entendis sonner midi.

C'était précisément l'heure indiquée par Madeleine pour le retour de mes parents à la maison.

Une vive appréhension me saisit, car je m'aperçus seulement alors que nous n'étions plus dans la direction du quai ; je pensai à l'inquiétude que devait éprouver ma mère, me sachant errant dans une ville que je ne connaissais pas.

Mon jeune voisin m'interrogea, je lui fis part de mon tourment ; il sourit, tourna un coin de rue ; je le suivis, et, après quelques pas, il dit, en me montrant deux portes d'allée qui se faisaient face :

— Vous voilà chez vous, et moi chez ma grand-mère.

Je lui serrai cordialement la main, et nous nous séparâmes en promettant de nous revoir.

IV. — LE JEUNE VOISIN.

Je ne m'étais pas trompé : mon absence avait vivement inquiété ma mère ; pour la rassurer le plus tôt possible, Madeleine, qui était descendue, guettait mon retour au bas de l'escalier.

Le cri de joie qu'elle poussa en m'apercevant eut un écho au dernier étage de la maison ; il eût fallu être mauvais fils pour n'y pas reconnaître

l'accent de l'anxiété maternelle. Je passai comme un trait devant Madeleine, et je gravis si rapidement nos quatre étages, que mes bras s'enlaçaient déjà au cou de ma mère quand notre vieille gouvernante était à peine parvenue au milieu de cette rude montée.

On n'avait pas attendu mon arrivée pour servir le repas de midi. Il me fut facile de m'apercevoir que ma mère ne s'était pas encore décidée à y prendre part.

Inquiet sans doute autant qu'elle, mais ne voulant pas le laisser paraître, mon père, assis à table, lisait en mangeant, selon son habitude. Il n'interrompit sa double occupation que pour dire tranquillement à ma mère :

— Gabriel était sorti, le voilà revenu ; il n'y a pas là de quoi crier miracle !... C'est bien le moins qu'on sache retrouver son chemin quand on est incapable de savoir autre chose.

Cette remarque, dont je ne pus me dissimuler l'amertume, nous rendit silencieux jusqu'à la fin du repas.

Mon père, ayant fermé son livre en même temps qu'il achevait sa dernière bouchée, se leva de table, et dit à ma mère qui s'était levée aussi :

— Nous prenons le même chemin ; je te laisserai chez la dame en retournant à mon bureau.

Et comme si l'heure les pressait, mes parents sortirent. Je vis bien que ma mère, touchée de

l'étonnement inquiet qu'elle lisait dans mes yeux, brûlait d'envie de me parler, mais qu'une volonté qui dominait la sienne l'obligeait à se taire.

Je restai seul avec Madeleine que je m'empressai d'interroger. La bonne femme ne savait pas grand-chose touchant ce qui pendant l'intéressait autant que moi.

Ce qu'elle put en apprendre se réduisait à ceci : après son désastre, mon père, voulant à l'avenir cacher sa vie, avait précisément choisi la ville de Rouen, parce qu'il savait pouvoir y trouver d'anciens obligés sur la discrétion desquels il avait droit de compter.

Quelques jours avant son départ, il leur avait écrit pour les informer de sa résolution et pour leur demander de lui fournir des moyens d'existence.

Une réponse conforme aux desirs de mon père ne s'était pas fait attendre, et ce matin même, — lendemain de notre arrivée à Rouen, — il était allé prendre possession de l'emploi que son correspondant avait trouvé pour lui.

Mais, demandai-je à Madeleine, quelle est cette personne que ma mère appelle sa dame ?

Avant de me répondre, ma gouvernante fit un soupir de compassion, et essuya les larmes qui roulaient dans ses yeux :

— Voyez-vous, me dit-elle, il paraît que les émoluments de la place que votre père a acceptée ne

pourraient pas suffire aux besoins de la maison si on ne parvenait pas à y ajouter un appoint qui conque ; cet appoint indispensable, c'est votre mère qui le fournira ; car la dame en question est une maîtresse lingère qui la prend à la journée.

— Elle travaille ! m'écriai-je, plutôt humilié qu'attendri.

Ce n'est pas de cela que je la plains, reprit Madeleine ; on sait d'ailleurs les beaux ouvrages de broderie qu'elle faisait à la maison : rien de mieux, c'était pour elle ; mais travailler pour les autres, comme une simple ouvrière ! dans un atelier ! Voilà ce qui me bouleverse.

— Plutôt que de le souffrir, m'écriai-je, j'aimerais mieux... J'allais ajouter : travailler moi-même !... Je m'arrêtai ; soit sentiment de ma propre incapacité, soit crainte d'être pris au mot, je laissai ma phrase inachevée.

(La suite au prochain numéro.)

gence Havas nous apprend qu'une amélioration s'est produite dans la santé de l'illustre malade.

ESPAGNE.

Hendaye, 10 février.

On transporte en ce moment, par territoire français, 500,000 cartouches et 500 obus à destination des troupes de Martinez-Campos.

Hier, le bombardement de Saint-Sébastien a continué avec une grande intensité. Le roi parcourt les lignes de Biscaye. Les opérations sont suspendues.

Une dépêche de Saint-Jean de Luz est ainsi conçue :

« Hier soir, un convoi de 6,000 chausses, venant de Santander et débarquées à Saint-Jean de Luz, a été dirigé sur Dancharinéa. Aujourd'hui, 35 charrettes venant d'Irun et contenant une quantité considérable de munitions et d'obus ont été dirigées sur le même point, à destination de Martinez-Campos et en empruntant le territoire français. »

Nouvelles militaires.

Le conseil d'Etat a été amené, par le pourvoi d'un officier rayé des contrôles en 1852, à juger la question suivante, qui ne manque pas d'importance :

L'officier qui a déposé son épée pour ne pas servir un gouvernement qui lui semble illégal, peut-il redemander sa place dans l'armée lorsque ce gouvernement n'existe plus et alors même qu'il a été frappé de déchéance ? Le conseil d'Etat a répondu négativement, en citant un précédent de 1830 et en s'appuyant sur ce qu'un soldat doit toujours continuer de servir son pays, car il ne sert pas un parti, mais la France.

En matière militaire, il est certain que tout ordre donné par un supérieur doit être exécuté sans conteste. La discipline et l'obéissance dans l'armée sont indispensables à tous les points de vue, car la baïonnette intelligente ou politique est la ruine d'une nation. Le chef seul est responsable de ses ordres : c'est ce qu'a reconnu le conseil d'Etat. Le lieutenant A... pouvait-il refuser son concours au colonel du 56^e de ligne dans la nuit du 2 et la journée du 4 décembre 1852 ? Avait-il qualité pour juger l'ordre donné à son chef ? Telle est la deuxième question posée, qui a été péremptoirement résolue par la négative.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Bourlon de Rouvre, ancien préfet de Maine-et-Loire, pose sa candidature dans la première circonscription d'Angers, qui avait déjà deux candidats, M. de Soland, conseiller général, et M. Mourin, républicain.

M. Bourlon de Rouvre est resté étranger à l'Anjou depuis qu'il a quitté la préfecture. Originaire de la Haute-Marne, pour quoi ne se présente-t-il pas au choix des électeurs de ce département, au lieu de venir ici faire échec à un candidat conservateur ?

La compagnie d'Orléans étudie en ce moment le moyen de supprimer, dans les principales gares de son réseau, les comptoirs sur lesquels les voyageurs déposent les bagages destinés à l'enregistrement et qui demeurent ainsi exposés à des soustractions ou à des échanges.

Elle se propose donc d'étendre à ces gares le système déjà en vigueur à celle de Paris. Il consiste à recueillir dès l'arrivée, sur un chariot fixé à l'avance, les bagages de chaque voyageur. Ces bagages sont immédiatement remis dans une enceinte spéciale où, sans aucune manutention, ils sont pesés à la requête du voyageur et de là conduits aux fourgons des trains.

De cette façon, les manipulations successives et précipitées du comptoir à la bascule et de la bascule sur les chariots, qui étaient compromettantes pour la bonne conservation des bagages, seront simplifiées.

Nous ne saurions donc trop approuver une semblable innovation, qui est la réalisation d'une excellente idée. Elle sera certainement accueillie avec satisfaction par tous les voyageurs.

Nous lisons dans le *Journal des Postes* :

Nous savons que la position des facteurs est, en ce moment, une des préoccupations particulières de M. le directeur général des Postes.

Si nous sommes bien informés, des instances sont poussées activement au ministère des finances pour arriver à faire établir trois catégories de haute paye parmi les facteurs.

La première haute paye serait de 50 fr. et pourrait être conférée au bout de 40 ans de service ; la seconde, également de 50 fr., pourrait s'ajouter à la première après 45 ans de service ; enfin la troisième catégorie, soit encore de 50 fr. de plus, serait ouverte à 20 ans de service.

On voit que la situation serait notablement améliorée, puisque, à un moment donné, 150 fr. viendraient s'ajouter au traitement normal des facteurs.

POTTIERS. — Avant-hier matin, le bruit se répandait en ville qu'une bande de faux monnayeurs venait d'être arrêtée.

Un homme et une femme avaient été, en effet, placés sous la main de la justice, et on avait trouvé à leur domicile, faubourg de la Cueilie, tout le matériel servant à la fabrication de la fausse monnaie, ainsi que des pièces fausses de 5 francs, représentant une somme de 400 francs environ.

Ces pièces sont à l'effigie de Napoléon III, et portent le millésime de 1869.

Au premier aspect, on peut facilement se méprendre sur leur valeur, car l'exergue seule, comme dans toutes les pièces fausses, laisse à désirer sous le rapport de la netteté.

L'homme arrêté se nomme Collardeau, il est âgé de 33 ans.

Après avoir reçu une certaine instruction, il s'était fait étameur.

A certains jours de la semaine il installait ses fourneaux au pied du Palais-de-Justice, sur la place Saint-Didier. C'est là qu'il recueillait les diverses matières qu'il employait à sa coupable industrie.

Quoique marié, Collardeau vivait avec une femme qui a été arrêtée en même temps que lui.

L'instruction, qui se poursuit, fera connaître les autres individus qui ont participé soit à la fabrication, soit à l'émission des pièces fausses.

Sous l'ancienne législation, le crime qui vient d'être découvert était puni de la peine de mort. Aujourd'hui il est puni des travaux forcés à perpétuité. (*Journal de la Vienne*.)

THÉÂTRE.

Le public saumurois est convié pour lundi à une représentation des plus attrayantes : le programme se compose de deux brillants opéras-comiques, le *Maitre de chapelle* et *Zampa*.

Cette dernière pièce date de la fin de 1834 et peut être considérée comme le chef-d'œuvre d'Hérold. Une année environ après l'apparition de *Zampa*, l'Opéra-Comique jouait le *Pré aux Clercs*, qui fut bien le chant du cygne, car Hérold assista mourant à la première représentation, à laquelle il ne devait guère survivre plus d'un mois.

La musique de *Zampa* n'est pas de la musique, c'est de la belle et grande musique. Heureusement que nous possédons aujourd'hui un véritable ténor qui saura la faire apprécier à sa juste valeur. En effet, M. Leroy est un artiste d'un talent très-remarquable ; on voit qu'il est de la bonne école et qu'il sait chanter : bien des ténors chantent, mais peu savent chanter ainsi que M. Leroy. Il nous en a donné la preuve dans *Fra Diavolo*. Aussi pouvons-nous dire à l'avance que le rôle du corsaire Zampa n'aura peut-être jamais eu, sur notre scène, un interprète aussi distingué. Ajoutons que M^{lle} Papin et M. Descamps, qui ont également obtenu de si brillants succès à leurs dernières représentations à Saumur, sont chargés des rôles de Camille et d'Alphonse de Monza. C'est dire que l'œuvre d'Hérold sera jouée avec toute la perfection désirable.

Quant à M. Diepdalle, nous l'entendrons, au commencement de la soirée, dans le *Maitre de chapelle*, en compagnie de M^{lle} Mascart et de M. Moreau. On ne cesse de faire l'éloge de notre baryton, dont chacun admire le talent de chanteur et de comédien. Autant de rôles joués sur notre scène par cet artiste, autant de succès, nous allons dire autant de triomphes.

Faits divers.

Nous lisons dans la *Gazette de Normandie* :

« Un bien douloureux événement est arrivé à Rouen, jeudi, vers trois heures et demie de l'après-midi. M. Renaudeau d'Arc, ancien ingénieur des ponts et chaussées à Rouen, ingénieur en chef à Gien, a été, dit le *Journal de Rouen*, renversé par une voiture à la rencontre de la rue et du boulevard Jeanne-d'Arc, et si gravement blessé qu'il est mort quelques instants après. »

M. Renaudeau d'Arc, souffrant depuis quelque temps, était venu à Rouen pour suivre un traitement ; il marchait avec difficulté et n'a pu éviter la voiture qui l'a renversé.

Transporté à la pharmacie de M. Cauchois, des soins pressés ont été donnés au blessé, mais, malgré les secours les plus intelligents, la blessure reçue à la tête était de telle nature que M. Renaudeau d'Arc a succombé.

« Nous n'essaierons pas de décrire la scène déchirante qui s'est produite alors ; M^{me} Renaudeau d'Arc, qui était accourue, exprimait le plus violent désespoir ; un ecclésiastique que le hasard avait amené près de là cherchait à la consoler, et tous les assistants prenaient la plus grande part à sa légitime douleur. »

M. Renaudeau d'Arc était un descendant de l'héroïne d'Orléans. »

Simple notions sur quelques phénomènes météorologiques.

Avec le temps qu'il fait depuis huit jours, les lignes suivantes sont de circonstance :

La neige, on le sait, résulte, comme la pluie, du refroidissement des nuages, mais sa formation exige que la température de ces vapeurs tombe au-dessous de zéro. La vapeur, en se condensant alors, se congèle et se cristallise.

Il existe des localités où la neige se maintient constamment ; on la désigne alors sous le nom de neige perpétuelle. Il ne faut pas croire pourtant que la même neige dure toujours ; car, s'il en était ainsi, son épaisseur augmenterait indéfiniment. Voici ce qui a lieu : les couches inférieures se fondent par la chaleur du sol, tandis que les couches supérieures sont plus ou moins entamées par les agents atmosphériques et se dissipent en vapeurs.

Les neiges perpétuelles se renouvellent donc sans cesse. On les trouve à 4,800 mètres dans les Andes, immenses chaînes de montagnes que l'on regarde comme les plus élevées de l'Amérique. Une grande partie de ces montagnes (Cordillères) situées entre les tropiques offre le plus singulier rapprochement des climats et des températures les plus opposés. Chaleur excessive au pied, printemps perpétuel aux flancs, et neige éternelle sur les cimes. Comme contraste, on voit, non loin d'un pic neigeux, un cratère volcanique d'où s'échappent des matières ignées.

On trouve les neiges perpétuelles à 2,660 mètres dans les Alpes, et à 4,000 mètres vers l'extrémité méridionale de la Norvège.

Les congélations de la vapeur d'eau répandue dans l'atmosphère, au lieu de donner naissance à de la neige, peut aussi, comme cela arrive dans nos climats au mois de mars et d'avril, être l'origine du grésil. Le grésil est formé de petites aiguillettes de glace entrelacées et pressées les unes contre les autres, de manière à former de petites pelotes assez compactes et comme soupoudrées de farine. Le grésil est un intermédiaire entre la neige et la grêle. Il ne se montre que dans les orages passagers et faibles.

Quant au verglas, dont on connaît les terribles effets, il a une origine parfaitement connue : c'est une couche de glace mince qui se forme à la surface de tous les corps, et par conséquent sur le sol, sur les pavés, après la chute d'une pluie peu abondante et quand la température du sol est au-dessous de zéro.

L'expérience prouve que la neige sert d'engrais à la terre ; les plantes les mieux nourries et les plus vertes sont toujours celles qui croissent à la base et sur le penchant des montagnes où tombe et séjourne la neige.

Loin d'être une cause de refroidissement du sol qu'elle recouvre, la neige diminue,

au contraire, le refroidissement qu'il éprouverait sans cette enveloppe préservatrice.

Dernières Nouvelles.

Le prince impérial vient d'écrire à M. Franceschini Pietri une lettre dans laquelle il combat la candidature en Corse de son cousin le prince Jérôme Napoléon et déclare que ce dernier ne représente pas sa politique.

Marseille, 10 février.

M. Gambetta, mandé par dépêche à Bordeaux, est parti ce soir, par le train de sept heures ; il s'arrêtera à Montpellier où il doit prononcer un discours.

Dans la réunion tenue ici aujourd'hui, M. Gambetta a recommandé l'union, la concorde, la patience dans la conquête du progrès. Répondant à un reproche qu'on lui adressait à l'égard de M. Naquet, il a déclaré qu'il ne connaissait pas celui-ci quand il vint au ministère de l'intérieur solliciter un emploi qui lui fut accordé.

Un membre du bureau prend alors la parole : « M. Naquet, dit-il, est à Marseille, faisons-le prévenir qu'il vienne s'expliquer. »

M. Naquet entre dans la salle. M. Gambetta l'interpelle.

M. Naquet répond qu'il venait offrir ses services à la République, et non solliciter un emploi. Il ajoute que M. Gambetta, le 7 septembre, lui confia le commandement de 6,000 républicains à Paris. M. Gambetta alla ensuite au Corps-Législatif faire nommer les délégués, et il ne revint plus. M. Naquet en conclut que M. Gambetta ne voulait pas sérieusement la République ?

M. Gambetta dément cette accusation et la qualifie de mensonge.

Un membre du bureau propose alors d'entendre l'exposé de la politique de M. Naquet, qui accepte et déclare qu'il ne veut pas fuir le combat.

L'Assemblée, consultée, décide qu'il est inutile d'entendre M. Naquet.

Pour les articles non signés : P. Goder.

Bulletin Financier.

Paris, 11 février.

Excellente bourse, bien qu'un commencement il ne se soit fait que très-peu d'affaires. On a commencé à ne s'animer que vers deux heures, mais alors les transactions sont devenues faciles, et les cours se sont élevés rapidement.

Le 5 0/0 a gagné immédiatement 45 cent., et les affaires, qui étaient assez lentes hier à 104,50, ont été nombreuses et rapides à 104,65, cours auquel on s'est arrêté en clôture.

La hausse a été aussi très-accrue sur le 3 0/0 qui, restant hier à 67,27 1/2, est actuellement demandé à 67,56.

20 centimes de hausse sur l'Italien qui avait été assez faible tous ces jours derniers, et qui est ce soir très-ferme à 70,80.

Le Turc a un peu profité de la bonne impression sous laquelle est la bourse et de la facilité des affaires. Quelques achats ont été faits à 20,47.

Le Pérou, contrairement aux autres valeurs, a légèrement fléchi. On l'offrait en clôture à 34 1/4.

Le Crédit mobilier fait 201,25.

La Banque de Paris est immobile à 1075, presque sans affaires d'ailleurs, et la Banque ottomane, gagnant 2,50, se traite à 442,50.

Les Actions autrichiennes font 638,75, et les Actions lombardes 253,75.

Extérieure espagnole, 19 ; Intérieure, 47 3/16.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 14 Février 1876.

ZAMPA

Ou la Fiancée de marbre

Opéra fantastique en 3 actes, paroles de Mélesville, musique d'Hérold.

Le spectacle commencera par :

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M^{lle} Sophie Gay, musique de Paër.

Malgré les frais occasionnés par cette représentation, le prix des places ne sera pas augmenté.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(janvier 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 1. — Les Fresques de Michel-Ange à la chapelle Sixtine. — Peinture sur porcelaine et sur faïence. — Anciens remparts de Fribourg. — La Confession de Gabriel, nouvelle. — Peut-on séparer l'éducation de l'instruction. — Leibniz et un insecte. — Une Canne-Pochette.
N° 2. — Les deux Téniers. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Les Orchidées. — De l'étude de la langue anglaise. — Dieu. — Etiage. — Les Yeux.
N° 3. — Sully. — Les Jardins d'enfants de Froebel. — Si les animaux sont perfectibles. — L'Idéal. — Toul. — L'Arbre de Loth. — Pensée (Ch. de Rémusat). — Tranquillité de l'esprit. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Musée de Copenhague.
N° 4. — Les Pénitents. — Les Ennemis des livres (suite). — Fabrication des glaces. — Drame singulier. — Vierge ouvrante du Musée du Louvre. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Les Reîtres. — Le Travail. — Les Ecoles à tricoter; Origine des salles d'asile.
N° 5. — Un Village sous les tropiques; les Nègres affranchis. — La Confession de Gabriel, nouvelle (fin). — La Fête des moissonneurs, à Zulte. — Le Grand salon du château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne). — Phénomènes astronomiques en 1876.

Gravures.

N° 1. — La Sybille d'Erythrée, peinture de Mi-

chel-Ange, à la chapelle Sixtine. — Peinture sur porcelaine (fig. 1, 2, 3, 4). — Porte de Moral, à Fribourg, d'après un dessin de M. Ferdinand de Lasteyrie. — Canne de maître de danse du dix-huitième siècle (collection de M. Ach. Jubinal).
N° 2. — Téniers et son fils allant au marché, composition et dessin de Théophile Schuler. — Fleurs du *Remanthera Lowii* (orchidée). — Le *Remanthera Lowii*. — Les Yeux (fig. 1, 2, 3).
N° 3. — Sully, d'après Edelmeck. — Toul, d'après une photographie de Ch. Gilbert. — Musée de Copenhague: Marteau en grès, Hache-Marteau en bronze, Casserole en bronze avec son tamis (3 grav.).
N° 4. — Pénitents de Limoges (costumes exposés en 1874 dans le Musée historique du costume). — Vierge ouvrante en ivoire du Musée du Louvre (2 grav.). — Reître allemand du dix-septième siècle (Musée historique du costume).
N° 5. — Un Village sous les tropiques. — Château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne): Dallage du Grand salon; Cheminée du Grand salon — Phénomènes astronomiques en 1876 (4 cartes).

Le succès réel obtenu par l'Opinion a décidé l'administration de ce journal républicain à s'imposer de nouveaux sacrifices.
Au lieu de se borner à donner un supplément les jours de Chambre, l'Opinion offre à ses abonnés, tous les jours non fériés :

DEUX JOURNAUX pour le prix D'UN SEUL.

Le journal de quatre pages contient :
1° Des télégrammes spéciaux, pour lesquels aucune dépense n'est épargnée : On a pu lire dans l'Opinion le discours prononcé par M. Thiers à Arcachon, transmis in extenso par le télégraphe ;

le récit de l'inauguration du monument de Mars-la-Tour, celui de l'inauguration de la Faculté de droit de Lyon, celui des funérailles de Carpeaux à Valenciennes, de M. Schneider au Creuzot, etc., etc. — En un mot, le télégraphe est devenu le principal collaborateur de l'Opinion ;
2° Une partie politique des mieux renseignées, grâce au concours de nombreux députés républicains ; *Compte rendu analytique officiel de l'Assemblée*, etc.

3° Des correspondances de l'étranger plus nombreuses que dans tout autre journal ;
4° Une partie littéraire, ouverte à tous les talents : MM. Alexandre Dumas et Jules Favre viennent d'inaugurer la série des articles de haute littérature que publiera successivement l'Opinion ;
5° Une partie scientifique fort remarquable ;
6° Une partie financière et commerciale analogue à celle des grands journaux anglais.

Le supplément de deux pages contient :
1° Des articles d'actualité, demandés successivement aux plumes les plus renommées ;
2° Des échos de Paris, nouvelles du sport, nouvelles de province et de l'étranger ; jusqu'aux plus modestes faits divers, toutes les informations du supplément sont recueillies spécialement pour l'Opinion ;
3° Une chronique judiciaire parisienne, et, quand il y a lieu, des comptes rendus télégraphiques des grands procès de province et de l'étranger ;
4° Un roman-feuilleton toujours inédit, choisi avec le plus grand soin.

Le prix de l'abonnement reste fixé à 16 fr. par trimestre. — Envoi d'un numéro-spécimen à toute personne qui en fait la demande à l'administrateur, 5, rue Coq-Héron, Paris.

Les éditeurs Michel Lévy viennent de publier la vente de la tome XII des *Nouveaux Contes*, de M. de Pontmartin. Ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents pour l'intérêt et la variété des sujets. La poésie y est représentée par Lamartine, Joseph Antrau, Victor de Laprade, Jules Lacroix, Edouard Granier; le roman par George Sand, Chateaubriand, Champfleury, Ferdinand Fabre; la littérature proprement dite, la politique et l'histoire par Sainte-Beuve, Frédéric Soulié, Camille Desmoulins, Jules Claretie, M. de Méville, Jules Lemaitre, Odilon Barrot. Cette série des *Nouveaux Contes*, presque entièrement consacrée aux écrivains et aux auteurs modernes, tiendra une place importante dans l'histoire littéraire de notre siècle.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — — — —
1 — 45 — — — — — du soir.
7 — 40 — — — — —

Départs de Poitiers pour Saumur :
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — — — —
12 — 30 — — — — — du soir.
6 — 20 — — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	67	30	03	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	755	13	75
4 1/2 % jouiss. septembre.	97	75	15	Crédit Mobilier.	800	1	85	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	610	3	50
5 % jouiss. novembre.	104	60	10	Crédit foncier d'Autriche.	930			Société autrichienne. j. janv.	641	25	7 50
Obligations du Trésor, t. payé.	470		5	Charentes, 400 fr. p. j. août.	938	75	1 95	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	331			Est, jouissance nov.	583	75	1 95	Orléans.	313		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	488	75	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	987	40	1 35	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	312	35	
— 1865, 4 %.	504	50		Midi, jouissance juillet.	730			Est.	311	75	
— 1869, 3 %.	368			Nord, jouissance juillet.	1915		3 75	Nord.	316		
— 1871, 3 %.	347	50		Orléans, jouissance octobre.	1013	50	2 50	Ouest.	311	50	
— 1875, 4 %.	473	50		Ouest, jouissance juillet, 65.	637	50	2 50	Midi.	319	35	
Banque de France, j. juillet.	3860		5	Yendée, 250 fr. p. j. juillet.	24			Deux-Charentes.	385		
Comptoir d'escompte, j. août.	627	50	2 50	Compagnie parisienne du Gaz.	1100			Yendée.	345		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	490			Société Immobilière, j. janv.	24		1	Canal de Suez.	533	50	
Crédit foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juill.	278	25	3 75				
Crédit foncier, act. 500 f. 250 p.	897	50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 30 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.
6 — 45 — — — — —
9 — 1 — — — — —
1 — 33 — — — — — soir.
4 — 13 — — — — —
7 — 17 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 35 minutes du matin, omnibus-omnibus.
8 — 30 — — — — —
9 — 41 — — — — —
4 — 44 — — — — — soir.
10 — 28 — — — — —
10 — 28 — — — — —

Train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 heures.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire, En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire, à Saumur, Le dimanche 5 mars 1876, à midi.

UNE MAISON
Située à Yzarnais, canton des Ruoux, Grande cave en roc, cour sur le bord de la route de Saumur à Chacé, joignant au midi Gilbert, au couchant la grande route, au nord et au levant la veuve Coulon; Petit jardin en face de la maison, de l'autre côté de la route. Facilités de paiement. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (65)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Ensemble ou séparément. Commune de Dampierre, rue Morin.

1° Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.
2° Un jardin, bien arrosé, contenant 12 ares.
3° Un clos de vigne blanche, contenant 33 ares.
4° Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay. S'adresser audit notaire. (458)

A VENDRE
UNE MAISON
Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M^{lle} Thourette. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
OU A ÉCHANGER
En totalité ou par parties, **LA FERME DE LA BLAIRIE**
Contenant 15 hectares 64 ares 96 centiares, située communes des Rosiers et de la Menitrie. S'adresser à M^e BOURDAIS. (40)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE
DE
LA PROPRIÉTÉ DOMANIALE DES VANTAISES
AVIS AU PUBLIC.

Le mercredi 1^{er} mars 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Loches, délégué à cet effet par M. le Préfet du département d'Indre-et-Loire, et en présence du Receveur des Domaines, à la vente aux enchères publiques, et en sept lots, de bâtiments et terrains d'une contenance de 4 hectares 54 ares 30 centiares, dépendant du clos des Vantaises, situé commune de Beaulieu, et appartenant à l'Etat. On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du plan à l'hôtel de la Sous-Préfecture de Loches. Le Receveur des Domaines, DESRIERS. (64)

A VENDRE
DIX MILLE CHEVELUS
De deux ans, En bon Groléau de Cinq-Mars, premier choix. S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (66)

CABINET

M. CH. CHARTRAIN
Ancien notaire, Agent d'affaires et expert-comptable à Saumur, rue Nationale.

A CÉDER TOUT DE SUITE
DEUX ÉTUDES D'HUISSIER
De chef-lieu d'arrondissement ET
UN FONDS DE COMMERCE

MODES ET LINGERIE
Dans une jolie ville. M. CHARTRAIN, directeur divisionnaire de plusieurs compagnies d'assurances, demande des agents et des courtiers. (30)

A LOUER
PRÉSENTMENT, **MAISON**
Quai de l'Ecole de cavalerie. Actuellement occupée par M. Unalserres. S'adresser à M. UNALSERRES.

A LOUER
Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine.
1° PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, composée de : au rez-de-chaussée, salon, chambre à coucher et cabinet; au premier étage, une autre chambre, cabinet, cuisine; greniers, cave et jardin. Entrées rue Haute-Saint-Pierre et montée de la Retraite.
2° Rue du Pavillon, DEUX CHAMBRES au rez-de-chaussée, grenier, cave et cour.
3° Au Champ-de-Foire, REMISE, ECURIE et GRENIER. S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise. (63)

MAISON

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine, Située rue Royale, n° 1, Occupée par M. Picherit-Dunan, Composée de deux chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au-dessus, cuisine, cour, remise, grande cave et grand magasin. S'adresser à M. BARDIN-MORICET.

GERMAIN CORBINEAU, Jardinier au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Lèves, déclare ne pas vouloir payer les dettes que pourrait contracter sa femme. (61)

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES
de tout âge pour un travail facile. S'adresser au bureau du journal.

M. ANJUBAULT
DENTISTE
Sera à SAUMUR les 15 et 16 de chaque mois, rue des Pâis, 8.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE
ET
TOILETTE DE PARIS
Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTES LES JOURNAUX DE MODE. Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de coupures de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles concordances avec les abonnés et rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. PRIX D'ABONNEMENTS Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an. Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Correspondants. La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'un an. Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant d'années, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur.

UN JEUNE HOMME demande des parquets à cirer, par mois, soit à l'année. S'adresser rue du Temple, Saumur.

OFFRE D'AGENCE
Dans chaque commune de France pour un article facile, pouvant porter 1,000 francs par an, s'adresser à M. SANGHARD, 14, rue de la Harpe, à Paris. Joindre un double, recevoir franco instructions et prix courants.